

# VOIR GRAND.



MIPTV  
2019

## APPEL D'INSCRIPTIONS

Information et procédure d'inscription  
Pavillon du Canada @ [MIPTV 2019](#)  
8 au 11 avril 2019



UNE INITIATIVE DE TÉLÉFILM CANADA  
EN PARTENARIAT AVEC

---

 Canada Media Fund  
Fonds des médias du Canada

 ONTARIO  
CRÉATIF

## INFORMATION ET PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Avec une superficie de 340 m<sup>2</sup>, le Pavillon du Canada peut héberger physiquement jusqu'à 50 entreprises, ce qui le classe parmi les plus importants pavillons nationaux au MIPTV.

Grâce au soutien financier de ses partenaires et à une longue tradition d'affaires avec Reed Midem, Téléfilm est en mesure d'offrir à ses clients un service clé en main, en fonction de l'option choisie.

En devenant exposant sous le Pavillon du Canada, vous profitez d'une solide image de marque, êtes hébergé dans un emplacement de choix situé dans un secteur achalandé, bénéficiez d'une vaste gamme de services et réduisez vos coûts grâce aux économies d'échelle réalisées sur l'acquisition des biens et services.

### Le Pavillon vous offre :

- Un badge gratuit si vous procédez à votre inscription **avant le 1er février** (Offre valide pour les nouveaux participants et les compagnies optant pour une table)
- Tarif d'accréditation réduit (MIPDOC & MIPFORMATS)
- Accès aux projections de Canneseries et aux activités de In Development (inscription requise)
- Mobilier et équipement audiovisuel\*
- Accès à Internet sans fil
- Cadre pour affiche et présentoirs pour vos outils de promotion\*
- Présence de votre compagnie dans les outils de promotion produits par Téléfilm
- Comptoir d'accueil avec service de réception et de transmission de messages
- Invitation à participer aux activités de réseautage et/ou de promotion
- Rafraîchissements et collations pour vous et votre clientèle
- Accès à du rangement pour votre matériel

\* En fonction de l'option choisie

## DATES À RETENIR

	Coût	Date limite
Inscription Pavillon du Canada	Voir la section <b>OPTIONS ET TARIFS</b>	Mardi, 19 février
Accréditation Tarif early bird	<b>680 € participant</b>	Vendredi, 1er mars
Accréditation Tarif régulier	<b>750 € par participant</b>	À partir du 2 mars
Insertion Guide MIPTV	<b>INCLUS</b>	Mardi, 5 mars

### Et des options à des coûts avantageux telles que :

Écrans pour la diffusion et la promotion de vos produits canadiens installés sur les piliers du Pavillon	1 500 \$CA/ écran
Emplacements pour affiches dans des zones à forte circulation	500 \$CA / affiche
Salle de réunion - 8 à 10 personnes	200 \$CA / heure
Espace visiteur muni de deux canapés pour 4 personnes	75 \$CA / 30 min
Service d'expédition groupée pour vos colis lourds d'un poids supérieur à 20 kg (44 lb)	Facturé au prorata du poids de votre marchandise

## OPTIONS ET TARIFS

OPTIONS VISITEUR*	VISITEUR Sans espace de rencontre	VISITEUR +
TARIFS (par compagnie)	500\$ CAD	750\$ CAD
Accès au pavillon et services (comptoir de réception, WiFi, borne chargement, rangement, rafraîchissements et collations)		
Accès à l'espace de rencontre pour visiteurs (inclut un maximum de 3 rencontres de 30 minutes**)		
Un cadre pour affiche (à l'intérieur du Pavillon) et un présentoir pour votre matériel promotionnel		

\* Accréditations gratuites pour les nouveaux participants (Valeur de 1000\$) et les compagnies optant pour une table.  
**Offre valide jusqu'au 1er février. Quantités limitées.**

\*\* 75 \$CA seront facturés pour chaque rencontre supplémentaire de 30 minutes.

OPTIONS ESPACE PRIVÉ*	TABLE	BUREAU
TARIFS (par compagnie)	2700\$ CAD	Sur demande
Accès au pavillon et services (comptoir de réception, WiFi, borne chargement, rangement, rafraîchissements et collations)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une table rectangulaire et quatre chaises</li> <li>• Logo de la compagnie sur le devant de la table</li> <li>• Supports pour feuillets promotionnels</li> <li>• Un cadre pour affiche sur un mur adjacent (Maximum de deux tables par compagnie)</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilier de base</li> <li>• Un écran LCD DEL 40 po et un lecteur DVD</li> <li>• Quatre cadres pour affiches dans l'espace bureau</li> <li>• Un cadre pour affiche dans une zone achalandée</li> <li>• Logo de la compagnie sur le bandeau du haut</li> <li>• Options supplémentaires sur demande</li> </ul>		

\* Accréditations gratuites pour les nouveaux participants (Valeur de 1000\$) et les compagnies optant pour une table.  
**Offre valide jusqu'au 1er février. Quantités limitées.**

Les espaces sont attribués en priorité aux clients réguliers du Pavillon puis sur la base du premier arrivé, premier servi en fonction de la disponibilité de l'option choisie. À noter que l'ordre de priorité d'attribution des espaces débute uniquement à la réception par Téléfilm du chèque de dépôt qui confirme l'option demandée.

## CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

---

Pour être admissible, le requérant :

- doit exploiter une entreprise privée de propriété canadienne et sous contrôle canadien au sens de la Loi sur Investissement Canada dont l'activité principale est liée à l'industrie canadienne du film, de la télévision ou des nouveaux médias;
- ne doit pas être en situation de défaut concernant ses obligations envers Téléfilm Canada.

Les entreprises qui sont en situation de défaut avec Téléfilm Canada perdront leur statut prioritaire et pourraient se voir refuser l'accès au Pavillon du Canada comme exposant. Pour profiter à nouveau des services du Pavillon, ces entreprises devront d'abord régulariser leur situation avec Téléfilm Canada.

## PROCESSUS D'INSCRIPTION

---

#1- Veuillez vous inscrire au Pavillon du Canada via le service en ligne [etelefilm](#) et imprimer le bordereau de dépôt.

Si vous n'avez pas de compte client, veuillez svp vous inscrire avec un compte temporaire en [utilisant ce lien](#).

#2 - Veuillez envoyer votre chèque de dépôt libellé à l'ordre de Téléfilm Canada et faites-les parvenir au siège social de Téléfilm Canada, à Montréal, dans un délai de 7 jours suivant votre inscription afin de garantir la réservation de votre option.

#3- Téléfilm Canada vous enverra le lien vers le contrat d'accréditation ombrelle (MIPTV, MIPDOC et MIPFORMATS) de Reed Midem après réception de votre dépôt.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

---

### DÉPÔT DE RÉSERVATION

- Les inscriptions au Pavillon ne seront validées qu'à la réception d'une avance de 40 % du coût de l'option demandée sauf en ce qui concerne les options Visiteurs, dont le coût total doit être payé en entier au moment de l'inscription;
- Le chèque doit être libellé au nom de Téléfilm Canada et nous parvenir dans les sept jours suivant l'inscription en ligne;
- Si Téléfilm Canada n'est pas en mesure de confirmer une réservation en raison d'un manque d'espace, l'acompte sera remboursé à l'entreprise.

### MODALITÉS SUBSÉQUENTES DE PAIEMENT:

- Pour un solde de **8 000 \$ et moins** : le montant est payable par chèque en **un versement, 30 jours suivant la réception de la facture finale après le marché;**
- Pour un solde **de plus de 8 000 \$** : le montant est payable par chèque en **deux versements, soit 30 jours après la réception de la première factures et 30 jours suivant la réception de la facture finales après le marché.**

## POLITIQUE D'ANNULATION

---

Le requérant demeure redevable à Téléfilm Canada du **montant total** de l'option retenue en cas d'annulation après le **mardi, le 26 février 2019**.

Le contrat d'accréditation avec Reed Midem est personnel, non transférable et final, et aucun remboursement ne sera effectué par Reed Midem si le représentant annule sa participation, peu importe la date. Toutefois, l'accréditation peut être transférée à un autre représentant de la même compagnie (même nom de compagnie et même adresse) sous certaines conditions.

## **OBLIGATIONS DU PARTICIPANT**

---

**Les participants aux initiatives internationales de Téléfilm Canada sont tenus de répondre à tous les sondages et de soumettre tous les rapports d'activités requis par Téléfilm Canada.** Ces sondages et rapports sont strictement confidentiels et représentent un indicateur de performance essentiel pour Téléfilm Canada. Les renseignements qu'ils contiennent contribuent à l'évaluation et à l'élaboration des initiatives et des services que Téléfilm Canada offre à l'industrie par l'entremise de ses activités internationales. Les participants qui ne se conforment pas à cette exigence pourraient se voir limiter l'accès aux futures activités organisées par Téléfilm Canada.

Les participants au Pavillon du Canada doivent s'engager à respecter le code de conduite en vigueur. Ce code sera distribué aux exposants avant le début du marché.

**Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec :**

Kate Maurice  
Conseillère, Gestion des événements  
nationaux et internationaux  
[kate.maurice@telefilm.ca](mailto:kate.maurice@telefilm.ca)  
Tél: 438-469-1217  
ou 1 800-567 0890

Alexandra Paquette-Torres  
Coordonnatrice, Gestion des  
événements nationaux et internationaux  
[Alexandra.Paquette-Torres@telefilm.ca](mailto:Alexandra.Paquette-Torres@telefilm.ca)  
Tél: 438-469-1236  
ou 1 800 567 0890